



États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2017 (non audités)

AGRO 
Generation



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6
TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES FONDS PROPRES	7
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	9
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	11
1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
<i>Informations générales et contexte</i>	11
2. PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE	12
2.1. <i>Cession des filiales Zachepylivske LLC et Vybor LLC (ZACH et VYB)</i>	12
3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	12
3.1. <i>Risques politiques en Ukraine</i>	12
3.2. <i>Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal</i>	13
3.3. <i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	13
3.4. <i>Risques liés aux variations des prix des matières premières</i>	14
3.5. <i>Risques de liquidité pour le financement des cultures</i>	15
3.6. <i>Risques de contrepartie</i>	15
3.7. <i>Risques liés au rapatriement des capitaux</i>	16
4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES	16
4.1. <i>Test de dépréciation sur les actifs incorporels</i>	16
4.2. <i>Juste valeur des actifs biologiques et valeur nette réalisable des produits agricoles</i>	16
4.3. <i>Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres</i>	17
4.4. <i>Droit de préemption sur les locations de terrain</i>	17
4.5. <i>Juste valeur des immobilisations</i>	17
5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DE CLOTURE	18
5.1. <i>Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions/Émission de 295 000 actions</i>	18
6. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES	18
6.1. <i>Référentiel comptable</i>	18
6.2. <i>Consolidation</i>	20
6.3. <i>Conversion des devises</i>	20
6.4. <i>Immobilisations incorporelles</i>	22
6.5. <i>Immobilisations corporelles</i>	22
6.6. <i>Dépréciation des actifs non-financiers</i>	23
6.7. <i>Actifs et passifs financiers</i>	23
(a) <i>Créances clients</i>	24
(b) <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	25
(c) <i>Dettes fournisseurs</i>	25
(d) <i>Emprunts bancaires et autres dettes non-courantes</i>	25
6.8. <i>Agriculture</i>	25
6.9. <i>Subventions publiques</i>	27
6.10. <i>Stocks</i>	28
6.11. <i>Capital social</i>	28
6.12. <i>Impôts courants et différés</i>	28



7.	INFORMATION SECTORIELLE	30
8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DROITS AU BAIL	30
9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31
10.	ACTIFS FINANCIERS	32
11.	STOCKS	33
12.	ACTIFS BIOLOGIQUES	34
13.	CLIENTS ET AUTRES CREANCES	36
14.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	36
15.	EMPRUNTS	37
16.	CAPITAL SOCIAL	39
17.	PROVISIONS	40
18.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	40
19.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	41
20.	PRODUITS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ORDINAIRES	42
21.	COUTS FONCTIONNELS / COUTS PAR NATURE	43
22.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	43
23.	RESULTAT FINANCIER NET	44
24.	RESULTAT PAR ACTION	45
25.	ENGAGEMENTS	45
25.1.	<i>Engagements financiers</i>	45
25.2.	<i>Engagements liés aux activités d'exploitation</i>	45
26.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	46
27.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	47



Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

Actifs	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actifs non courants		72 598	74 379
Immobilisations incorporelles	8	39 308	39 918
Immobilisations corporelles	9	32 874	34 176
Actifs financiers	10	345	233
Actifs biologiques	12	71	52
Impôts différés actifs		-	-
Actifs courants		69 868	47 684
Stocks	11	6 026	25 243
Actifs financiers	10	1 086	1 933
Actifs biologiques	12	52 633	11 884
Clients et autres créances	13	6 823	2 922
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	3 300	3 130
Total actifs des groupes destinés à être cédés et détenus en vue de la vente		-	2 572
Total actifs		142 466	122 063
Passifs et capitaux propres	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Capitaux propres		66 049	65 434
Capital social	16	5 027	5 009
Prime d'émission	16	169 809	169 649
Autres réserves		(60 035)	(60 039)
Report à nouveau		(47 167)	(47 516)
Réserves de réévaluation		37 396	38 633
Écarts de conversion		(38 676)	(39 414)
Résultat net		(305)	(888)
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Passifs non courants		4 599	5 514
Provisions	17	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	15	4 450	5 358
Dettes à long terme	18	-	-
Impôts différés passifs		149	156
Passifs courants		71 818	51 115
Provisions	17	508	539
Emprunts et dettes financières courants	15	44 066	39 528
Fournisseurs et autres créanciers courants	18	25 536	8 948
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		1 708	1 622
Total passifs des groupes destinés à être cédés et détenus en vue de la vente		-	478
Total passifs et capitaux propres		142 466	122 063



Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016
Chiffre d'affaires	20	11 429	3 828
Écart de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	12	9 934	7 868
Coûts des ventes	21	(10 920)	(2 930)
Marge brute		10 443	8 766
Frais commerciaux, généraux et administratifs	21	(5 595)	(4 529)
Autres produits et charges	22	(1 459)	(118)
Résultat avant intérêts et impôts		3 389	4 119
Résultat financier net	23	(3 569)	(3 778)
Impôt sur les bénéfices		(125)	(108)
Résultat net		(305)	233
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Résultat net de la période		(305)	233
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe (en milliers d'euros)		(305)	233
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		221 189 667	225 805 236
Résultat par action (en euros par action)	24	(0,00)	0,00
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe après dilution (en milliers d'euros)		(305)	233
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles		221 189 667	225 875 180
Résultat par action (en euros par action)	24	(0,00)	0,00



État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	<u>Premier semestre 2017</u>	<u>Premier semestre 2016</u>
Résultat net de la période	(305)	233
Éléments non-recyclables en résultat, net d'impôts	-	-
Plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles	-	-
Éléments recyclables en résultat, net d'impôts	738	(2 654)
Écarts de conversion constatés pendant la période	(1 030)	(2 654)
Écarts de conversion reclassés en bénéfice ou perte pendant la période	1768	-
Résultat global total de la période	433	(2 421)



Tableau consolidé de variation des fonds propres

(en milliers d'euros)

	<u>Capital social</u>	<u>Prime d'émission</u>	<u>Autres réserves</u>	<u>Report à nouveau</u>	<u>Réserves de réévaluation* **</u>	<u>Écarts de conversion*</u>	<u>Total part du Groupe</u>	<u>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</u>	<u>Total capitaux propres</u>
Capitaux propres au 31 décembre 2015	4 925	168 955	(59 421)	(47 718)	38 835	(36 114)	69 462	-	69 462
Émission de nouvelles actions**	41	332	-	-	-	-	373	-	373
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(302)	-	-	-	(302)	-	(302)
Variation de périmètre Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(2 654)	(2 654)	-	(2 654)
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	72	(72)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	(35)	-	-	-	(35)	-	(35)
Résultat net de la période	-	-	-	233	-	-	233	-	233
Capitaux propres au 30 juin 2016	4 966	169 287	(59 758)	(47 413)	38 763	(38 768)	67 077	-	67 077
Émission de nouvelles actions**	43	362	-	-	-	-	405	-	405
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(349)	-	-	-	(349)	-	(349)
Variation de périmètre Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(646)	(646)	-	(646)
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	130	(130)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	27	-	-	-	27	-	27
Rémunérations en actions	-	-	41	-	-	-	41	-	41
Résultat net de la période	-	-	-	(1 121)	-	-	(1 121)	-	(1 121)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	5 009	169 649	(60 039)	(48 404)	38 633	(39 414)	65 434	-	65 434
Émission de nouvelles actions**	18	160	-	-	-	-	178	-	178
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(154)	-	-	-	(154)	-	(154)
Variation de périmètre Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	738	738	-	738
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	1 237	(1 237)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	117	-	-	-	117	-	117
Rémunérations en actions	-	-	41	-	-	-	41	-	41
Résultat net de la période	-	-	-	(305)	-	-	(305)	-	(305)
Capitaux propres au 30 juin 2017	5 027	169 809	(60 035)	(47 472)	37 396	(38 676)	66 049	-	66 049



(*) Écarts de conversion

La forte dévaluation de la hryvnia ukrainienne constatée entre 2015 et le premier semestre 2017 a eu un impact significatif sur l'actif et le passif des États financiers consolidés.

L'impact positif des écarts de conversion au premier semestre 2017 s'élève à **1 120 k€** et se décompose comme suit :

3 048 k€ de perte due aux prêts inter-entreprises accordés aux entités ukrainiennes dont les transactions sont libellées en USD et converties dans la devise fonctionnelle (hryvnia ukrainienne) au taux de change de clôture. Ces prêts ont été traités comme faisant partie de l'investissement net (cf. Note 23) ;

133 k€ de perte dû à l'écart de conversion par rapport au **bénéfice de l'exercice en cours** découlant de la différence entre les taux moyen et de clôture (28,97 UAH/EUR et 29,79 UAH/EUR, respectivement) ;

2 151 k€ de profit dû à la conversion des actifs nets à l'ouverture à un taux de clôture (29,79 UAH/EUR) différent du taux de clôture précédent (28,42 UAH/EUR) : le profit s'explique par le fait que les bénéfices non distribués des entités ukrainiennes sont négatifs ;

1 768 k de profit dû au reclassement des pertes de change cumulées en cession d'opérations étrangères, à savoir, les sociétés ZACH et VYB (cf. Note 2.1).

(**) Remboursement anticipé d'OSRANE/émission de nouvelles actions

Renvoie au remboursement anticipé d'OSRANE et à l'émission de nouvelles actions effectuée en contrepartie. Pour en savoir plus sur l'émission d'OSRANE, se reporter à la Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015.

(***) Réserves de réévaluation

Désigne la réévaluation des immobilisations, constatée dans les autres éléments du résultat global à hauteur de 39 M€ (cf. Note 2.4 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015).

(****) Excédent de réévaluation par rapport aux immobilisations cédées entre 2015 et le premier semestre 2017.



Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016
Résultat net de la période		(305)	233
Amortissement des immobilisations		1 798	1 322
Provisions		(30)	350
Plus- ou moins-values de cession		803	10
Résultat financier net	23	3 569	3 778
Impôts différés et impôt sur les sociétés		125	108
Diminution de la juste valeur des actifs biologiques et des produits finis		(6 620)	(7 501)
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		49	5
Marge opérationnelle		(611)	(1 695)
Variation sur compte fournisseurs et autres créditeurs*		11 108	9 482
Variation de stocks		6 198	1 700
Variation d'actifs biologiques		(21 420)	(18 874)
Variation sur compte clients et autres créances**		2 821	4 724
Impôt sur les bénéfices de société		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 293)	(2 968)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		(1 904)	(4 663)
Marge opérationnelle			
Acquisition de filiales		(1 258)	(343)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 431)	(1 188)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(22)	(10)
Acquisition d'immobilisations financières		(118)	(190)
Cession de filiales	2.1	2 725	-
Cession d'immobilisations corporelles		30	25
Cession d'immobilisations incorporelles		1	-
Cession d'immobilisations financières		-	35
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(2 073)	(1 671)
Opérations de financement			
Achat / vente d'actions propres		118	(35)
Émission d'OSRANE (nette de frais d'émission)		-	-
Diminution / (augmentation) des dépôts à terme garantis	10	774	10 258
Émission d'emprunts		10 158	73
Remboursement d'emprunts		(3 048)	(968)
Gains / (pertes) liés aux différences de change réalisées	23	(440)	615
Intérêts versés		(3 467)	(4 676)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		4 095	5 267
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		(57)	(1)
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie		61	(1 068)
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	14	3 130	3 931
Trésorerie d'ouverture des activités détenues en vue de la vente***		109	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	14	3 300	2 863



* Dans le bilan consolidé, les créances clients au 30 juin 2016 comprennent les paiements à l'avance effectués aux fournisseurs du Groupe en rapport avec les intrants de la récolte 2017. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance aux fournisseurs (flux de trésorerie négatif / augmentation des créances), égale à 894 k€ hors effet de change, est présentée sous la forme d'une variation des dettes fournisseurs.

** Dans le bilan consolidé, les dettes fournisseurs au 30 juin 2016 comprennent les paiements à l'avance reçus de la part de clients du Groupe au titre des livraisons censées intervenir à la fin de l'exercice financier 2017. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance de la part des clients (flux de trésorerie positif / augmentation des dettes), égale à 6 400 k€ hors effet de change, est présenté sous la forme d'une variation des créances clients.

*** Retraitement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en activités détenues en vue de la vente au 31 décembre 2016 pour cause de finalisation de la cession intervenue au S1 2017 (cf. Note 16 des États financiers consolidés au 31 décembre 2016 et Note 2.2)



Notes annexes aux États financiers consolidés

Les États financiers consolidés du Groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », « le Groupe » ou « la Société ») pour le semestre clos le 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 5 octobre 2017. Ces États financiers sont présentés en milliers d'euros pour tous les exercices financiers, sauf pour les résultats par action.

1. Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2017 comprennent les comptes d'AgroGeneration SA et de toutes les sociétés contrôlées par le Groupe, ainsi que ceux des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative. On se reportera à la Note 26 pour la Liste des sociétés consolidées.

Informations générales et contexte

AgroGeneration a été créée en mars 2007. Sa société-mère est une société anonyme (AgroGeneration SA) inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 494 765 951, dont les actions sont cotées sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris depuis le 1er mars 2010.

Le siège social est sis 3 rue de la Pompe, 75116 Paris.



2. Principaux événements survenus au cours de la période

2.1. Cession des filiales Zachepylivske LLC et Vybor LLC (ZACH et VYB)

En décembre 2016, le Conseil d'administration a décidé de vendre les sociétés ZACH et VYB. La concurrence s'intensifiant dans la région, la société a estimé être en mesure de remplacer les terres cédées par des exploitations de grandes dimensions de qualité comparable.

Conformément à la norme IFRS 5 dans sa version en vigueur en décembre 2016, ZACH et VYB ont été classées en groupes d'actifs destinés à être cédés et détenus en vue de la vente.

La cession a été finalisée le 15 mai 2017. Le résultat financier de la cession consiste en une perte de 0,74 M€ (cf. Note 22).

L'écart d'acquisition alloué à la vente de ZACH et VYB au 30 juin 2017 est la valeur comptable historique. L'analyse sera finalisée en fin d'année pour déterminer quelle méthode reflète au mieux l'écart d'acquisition associé aux entités cédées.

À la date de la cession, le Groupe a recyclé 1,77 M€ de pertes de change cumulées attribuées à ZACH et VYB.

3. Gestion des risques financiers

3.1. Risques politiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Malgré son statut d'économie de marché, l'économie ukrainienne continue à présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Parmi elles, on peut citer le faible niveau de liquidité des marchés de capitaux, un taux d'inflation relativement élevé, ainsi que le maintien de déséquilibres notables dans les finances publiques et le commerce international.

Après deux années de forte dégradation en 2014 et 2015, l'économie ukrainienne a entamé son redressement en enregistrant une croissance de 2,2 % en 2016. Le gouvernement ukrainien poursuit un programme complet de réformes structurelles visant, entre autres, à supprimer les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance, à lutter contre la corruption et à réformer le système judiciaire, dans le but ultime d'assurer une croissance économique durable au pays.

Après une forte dépréciation de la hryvnia (UAH) en 2014-2015, période au cours de laquelle la devise nationale a perdu deux tiers de sa valeur, son taux de change est demeuré relativement stable en 2016. La Banque nationale a constitué de solides réserves de devises, d'un montant de 16,7 milliards USD au 5 avril 2017, soit l'équivalent de 3,6 mois d'importations. La stabilisation de l'UAH s'explique avant tout par le soutien massif des institutions financières internationales, FMI en tête. Le programme de soutien du FMI (pour un prêt d'un montant total de 17,5 milliards USD) s'est traduit par une nette atténuation du risque de change.



Les effets connus et probables de ces événements sur la situation financière et les résultats du Groupe au cours de l'exercice comptable ont été pris en compte en préparant les présents états financiers consolidés.

Le Gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans le sens d'une association avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une série de réformes visant à résorber les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance publique, et à améliorer le climat d'investissement.

Dans un avenir proche, la stabilisation de l'économie ukrainienne dépend du succès des actions entreprises par les autorités pour mener à bien le programme de réformes.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, où, compte tenu de la stabilisation significative de la situation, le risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire est limité. Au 30 juin 2017, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 48.58 M€. En 2017, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv représentent une superficie de 58 698 ha.

La direction de la société surveille les évolutions actuelles de son environnement et prend les mesures appropriées pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

3.2. Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal

À l'heure actuelle, l'Ukraine ne dispose pas d'un système juridique complet lui permettant de stimuler et de consolider une économie de marché stable. Relativement récentes, ses lois fondamentales, dont les répercussions restent à évaluer à ce jour, sont sujettes à changement et souvent empreintes d'ambiguïté et d'incohérence. Bien que l'évolution du cadre législatif du pays se déroule à vive allure, plusieurs lois fondamentales en sont toujours au stade de la discussion ou de l'adoption au Parlement ukrainien.

Les incertitudes tiennent également à la possibilité donnée aux différentes autorités réglementaires de réinterpréter une loi applicable, en particulier dans le domaine de la fiscalité, parfois avec effet rétroactif. À cela, s'ajoute le fait que l'efficacité du corpus législatif dépend de la mise en œuvre des décrets : or, soit ces derniers ne sont toujours pas promulgués (situation courante), ce qui crée des vides juridiques, soit ils le sont, mais leur contenu diffère sensiblement de celui des règles et conditions établies par la loi correspondante, ce qui nuit à la clarté des textes et occasionne de multiples conflits entre entreprises et pouvoirs publics.

Rien ne garantit que l'environnement juridique et fiscal dans lequel évolue la Société gagne en stabilité à brève échéance. Tant que l'Ukraine continue à faire évoluer son corpus de lois, il est probable que certaines de ses législations actuellement en vigueur changent, ce dont pourrait pâtir la Société.

3.3. Risques liés aux variations des taux de change

Les produits et charges du Groupe sont partiellement exposés aux variations des taux de change, en particulier de l'euro, du dollar américain et de la hryvnia.



Opérations en Ukraine

Le 9 juillet 2012, la Banque nationale d'Ukraine (BNU) a fixé le taux de change USD/hryvnia à 7 993 hryvnias pour 1 USD. Suite à la levée de cette mesure le 6 février 2014, la BNU a cessé de soutenir la hryvnia. Or, dans la conjoncture économique traversée par l'Ukraine, cette mesure a entraîné la chute du taux de change de la devise ukrainienne, qui a atteint 15,77 UAH/USD à la fin 2014. Au cours de l'année 2015 et du premier semestre 2017, la hryvnia a continué à baisser pour passer à 26,1 UAH/USD.

La dévaluation de la hryvnia par rapport à l'euro est conforme au taux de change EUR/USD.

La législation ukrainienne concernant la hryvnia interdit l'utilisation de la plupart des instruments de couverture de taux de change disponibles dans d'autres pays. Les options, futures, forwards et swaps ne peuvent ainsi pas être utilisés en hryvnia. AgroGeneration se voit par conséquent dans l'impossibilité de couvrir activement son exposition aux fluctuations de la hryvnia sur les marchés financiers.

Le Groupe bénéficie néanmoins naturellement d'une couverture partielle contre le risque de taux de change USD/hryvnia. En effet, même s'ils sont libellés en UAH, les revenus tirés des récoltes, mais aussi certains coûts (semis, produits chimiques, pesticides, etc.) supportés par le Groupe dans le cadre de ses activités en Ukraine sont influencés par l'état du marché mondial des matières premières (où les transactions sont réalisées en USD). Dans le cas où le prix local ne s'ajuste pas automatiquement à ceux du marché international, le Groupe dispose de capacités de stockage suffisantes pour retarder ses ventes.

Enfin, le risque de change lié aux passifs libellés en USD affectés au financement des cultures est partiellement atténué par la réalisation de certaines ventes à l'export en USD.

Dettes financières

Analyse de la sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si les taux d'intérêt (pour les emprunts à taux variable comme pour ceux à taux fixe) au 30 juin 2017 avaient été plus élevés / plus bas de 10 points de base, toutes les autres variables restant constantes, la charge d'intérêt du semestre aurait été plus élevée / plus faible de 464 k€ (2016 : 497 k€).

Analyse de la sensibilité aux taux de change des devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2017 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

Si, au 30 juin 2017, l'euro avait diminué / augmenté de 10 % vis-à-vis du dollar, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt du semestre aurait été plus faible / plus élevé de 4 061 k€.

3.4. Risques liés aux variations des prix des matières premières

En raison de son niveau de production de céréales, le Groupe est exposé aux fluctuations des prix des récoltes.

Depuis quelques années, les marchés agricoles se caractérisent par une forte volatilité des prix, qui dépendent des prix mondiaux, eux-mêmes principalement formés sur les bourses de produits agricoles.



Les principaux facteurs affectant les prix sont les facteurs climatiques, les niveaux des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que le caractère saisonnier de la demande.

Le marché des denrées agricoles en Ukraine est soumis aux fluctuations des prix des denrées agricoles sur les marchés internationaux. Il est également soumis aux conditions de la demande locale et aux capacités d'exportation de l'Ukraine, en particulier lorsque des politiques de quotas sont établies, comme cela a été le cas en 2010. L'Ukraine étant membre de l'Organisation mondiale du commerce, ces quotas ne peuvent être qu'exceptionnels et de durée limitée, et justifiés uniquement par une réduction importante de la production à l'échelle du pays. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé ses propres capacités de stockage, qui lui permettent de mieux gérer la cadence de commercialisation de sa production.

Le Groupe se couvre contre le risque lié aux prix en faisant des ventes à terme en Ukraine (ventes à prix fixe avec livraison à terme, libellées en dollars américains) au cours des mois précédant la récolte, de façon à verrouiller sa marge. Son objectif est d'être couvert à un taux d'environ 30 à 40 % de sa production préalablement à la récolte.

3.5. Risques de liquidité pour le financement des cultures

Les principaux risques de liquidité découlent du caractère saisonnier de la production agricole. Les frais et les fonds de roulement nécessaires atteignent un pic au printemps, avant la récolte. Les entrées de trésorerie, elles, se concentrent dans la deuxième moitié de l'année, après la récolte. Le Groupe remédie à ce caractère saisonnier en élargissant sa propre capacité d'entreposage, ce qui lui permet de vendre sa production toute l'année. De plus, l'équipe de direction contrôle le risque de liquidité en surveillant les indicateurs de performance clés, en particulier ceux concernant les flux de trésorerie.

Les sociétés doivent faire face à des problèmes de liquidité importants, en raison de la médiocrité des sources d'investissements étrangers et du faible niveau de la capacité d'emprunt auprès du système bancaire national.

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa-Bank Ukraine, qui a octroyé une ligne de crédit renouvelable de 35 M\$ affectée au financement des cultures jusqu'en 2019 sous réserve de révision annuelle, mobilisable en plusieurs tranches.

Outre les éléments précédents, le Groupe fait appel à d'autres sources de financement, comme les paiements anticipés de contrats à terme et le recours à des billets à ordre garantis et à l'extension des délais de paiement par certains fournisseurs d'intrants. Ces instruments complémentaires apportent davantage de souplesse pour mener à bien les opérations habituelles pendant la saison des récoltes.

3.6. Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé à des risques de crédit à travers sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, qui sont conservés sur des comptes à vue et auprès d'institutions financières, et ses crédits fournisseurs et créances clients, qui incluent les engagements envers les tiers. Les risques liés aux créances ne résident dans aucune contrepartie particulière. Bien que la société bénéficie de lignes de crédit de la part de nombreux fournisseurs d'intrants pendant la saison, aucune ligne de crédit n'est garantie au préalable dans



la mesure où le Groupe gère ses positions au cas par cas. Le Groupe travaille prioritairement avec des banques et des institutions financières détenues par de grands groupes internationaux.

3.7. Risques liés au rapatriement des capitaux

Les risques liés au rapatriement des capitaux proviennent des investissements réalisés par le Groupe dans ses filiales ukrainiennes. A ce jour, les groupes étrangers sont en mesure de rapatrier leur capital à travers des paiements de dividendes ou à travers le remboursement de prêts d'actionnaires sans implications fiscales. AgroGeneration finance la plupart de ses investissements en Ukraine grâce à des prêts d'actionnaires, généralement par l'intermédiaire de ses entités chypriotes. Les risques liés au rapatriement de capitaux sont liés à ces investissements. L'évolution de l'environnement politique en Ukraine ou à Chypre pourrait conduire à des restrictions sur le rapatriement des capitaux investis dans ce pays.

4. Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaire résumés impose le recours à certaines évaluations de comptabilité critiques. Il exige aussi que la Direction fasse preuve de discernement dans l'application des méthodes de comptabilité du Groupe. Les domaines impliquant un haut degré de jugement ou de complexité, à savoir ceux dans lesquelles hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont les suivants.

Les estimations et les jugements sont en permanence évalués en s'appuyant sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs jugés raisonnables eu égard aux circonstances.

4.1. Test de dépréciation sur les actifs incorporels

Les actifs incorporels sont testés pour dépréciation à chaque date de clôture du bilan et à chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation. Le résultat de cet exercice est hautement sensible à certaines hypothèses (coût moyen pondéré du capital, fluctuation du prix des matières premières (cf. Note 8 des États financiers consolidés au 31 décembre 2016)).

4.2. Juste valeur des actifs biologiques et valeur nette réalisable des produits agricoles

À chaque date de clôture du bilan, les actifs biologiques du Groupe sont évalués à leur juste valeur moins les coûts de vente. Cette juste valeur des actifs biologiques varie en fonction des conditions climatiques pendant la croissance et la récolte, ainsi que du rendement potentiel et de l'évolution des prix. Tout changement de ces estimations pourrait conduire à un changement important dans le compte de résultat. Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2017 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 6277 k€.

Les produits agricoles récoltés par le Groupe et comptabilisés en « Produits agricoles » sont tout d'abord évalués à leur juste valeur à la date de la récolte. Ils sont ensuite réévalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur et la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan. La valeur utilisée pour les



produits agricoles dans l'estimation de la juste valeur au moment de la récolte, et retenue par conséquent pour la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan, est déterminée à partir des prix réels diminués des coûts de vente au point de récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

4.3. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres

Le Groupe mesure le coût des rémunérations en actions accordées aux salariés en fonction de leurs justes valeurs à la date d'attribution. La juste valeur s'obtient en utilisant une méthode appropriée à la nature de l'octroi des actions, ce qui dépend des termes et conditions spécifiques à cet octroi. Cela implique aussi de choisir les paramètres appropriés pour la méthode employée et de faire des hypothèses, en particulier concernant la durée de vie de l'option, la volatilité et le rendement de l'action. Les hypothèses et la méthode utilisées pour les rémunérations en actions au sein du Groupe sont détaillées dans la Note 27 des États financiers consolidés au 31 décembre 2016.

4.4. Droit de préemption sur les locations de terrain

Compte tenu du moratoire sur la vente de terres arables en Ukraine, concernant aussi bien les Ukrainiens que les non-résidents, il a été décidé de comptabiliser les baux fonciers en locations simples et de ne pas prendre en compte les droits préemptifs d'acquisition des terres au terme du bail dans l'évaluation de la qualification du bail. Le moratoire sera levé seulement après adoption des lois sur le cadastre d'État et le marché foncier. Cette échéance a déjà été repoussée à plusieurs reprises, et le Groupe conserve cette méthode de comptabilisation en l'absence d'information relative à une levée effective du moratoire.

4.5. Juste valeur des immobilisations

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses actifs corporels situés en Ukraine, tels que les bâtiments, constructions, machines, équipements et autres.

Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements. Une dépréciation est constatée en compte de résultat, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

L'estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles exige de faire preuve de jugement et d'utiliser des hypothèses. À chaque date de clôture, le Groupe procède à une revue des facteurs macro-économiques comme, le taux d'inflation en Ukraine et la dépréciation de la Hryvnia, pour déterminer si la valeur comptable des actifs corporels diffère substantiellement de leur juste valeur. Compte tenu des résultats de cette revue, le Groupe a conclu que la valeur comptable des bâtiments, constructions, machines, équipements et autres immobilisations ne s'écartait pas sensiblement de leur juste valeur au 30 juin 2017.



5. Événements postérieurs à la date de clôture

5.1. Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions/Émission de 295 000 actions

Le 30 septembre 2017, certains porteurs d'OSRANE ont opté pour un remboursement anticipé. Par conséquent, 1 829 obligations subordonnées OSRANE ont été échangées contre 373 116 actions.

Le 5 juillet 2017, le Groupe a émis 295 000 nouvelles actions gratuites pour les distribuer à certains salariés.

À la date de publication des présents États financiers consolidés intérimaires, le capital social d'AgroGeneration SA se compose de 101 211 804 actions.

6. Principales règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées sont résumées ci-dessous.

6.1. Référentiel comptable

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2017 sont préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », adoptée par l'Union européenne. Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les États financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

En vertu d'IAS 34, les Notes annexes aux présents États financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à :

- mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers États financiers consolidés publiés au 31 décembre 2016 ;
- inclure de nouvelles informations comptables et financières sur les événements et transactions significatifs survenus pendant la période.

À la seule exception des normes, des interprétations et des amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2017, les principes comptables régissant la préparation des États financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux ayant servi à celle des États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Ils ont été établis conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2017.

(a) Normes et modifications d'application obligatoire dans l'Union européenne pour l'exercice financier clos au 30 juin 2017

- Amendements à la norme IAS 19 : Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel



- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2010-2012
- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 41 : Agriculture : actifs biologiques producteurs (publiés le 30 juin 2014)
- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables (publiés le 12 mai 2014)
- Amendements à la norme IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune
- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012-2014
- Amendements à la norme IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à la norme IAS 27 : Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels
- Amendement aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement, Application de l'exception de consolidation

L'application de ces normes et amendements n'a eu aucun impact significatif sur les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2017.

(b) Normes d'application facultative dans l'Union européenne

- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- IFRS 9 Instruments financiers

(c) Normes et interprétations publiées par l'IASB mais pas encore approuvées par l'Union européenne

- IFRS 14 Comptes de report réglementaires
- IFRS 16 Contrats de location
- Amendement aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement : application de l'exception à la consolidation
- Amendements aux normes IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements à la norme IAS 12 : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes
- Amendements à la norme IAS 7 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à la norme IFRS 2 : Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Clarifications des IFRS 15 publiées le 12 avril 2016
- Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2014-2016, publiées le 8 décembre 2016
- IFRIC 22 « Transactions en devises et contrepartie anticipée », publiée le 8 décembre 2016
- Amendements à la norme IFRS 4 « Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance », publiés le 12 septembre 2016
- Amendements à la norme IAS 40 « Immeubles de placement », publiés le 8 décembre 2016

L'impact potentiel des normes précédentes fait actuellement l'objet d'un examen.



6.2. Consolidation

(a) Filiales

Toutes les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Par contrôle, on entend la situation dans laquelle sont réunies les conditions suivantes :

- l'exercice d'un pouvoir sur la filiale ;
- l'exposition, ou les droits qui y sont associés, aux retours sur investissement variables découlant des intérêts détenus dans la filiale ;
- la capacité à exercer son pouvoir pour influencer sur sa rentabilité.

Si les faits et les circonstances donnent à penser que l'une des trois composantes du contrôle répertoriées ci-dessus a changé, le Groupe procède à une nouvelle analyse pour savoir s'il contrôle toujours l'entité. La consolidation d'une filiale débute au moment où le Groupe en acquiert le contrôle et cesse lorsqu'il en perd le contrôle. Au 30 juin 2017, le Groupe n'exerce de contrôle conjoint sur aucune des entités de son périmètre de consolidation.

L'ensemble des soldes et transactions intra-Groupe, de même que les produits, charges et plus-/moins-values latentes inclus dans la valeur comptable nette des actifs et résultant de transactions intra-Groupe, sont éliminés en totalité.

(b) Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales auprès de tiers (qui, au sens des IFRS, constituent des regroupements d'entreprises) sont constatées selon la méthode d'acquisition. À l'acquisition, l'actif, le passif et le passif éventuel d'une filiale sont évalués à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition se définit quant à lui comme l'excédent de la somme formée de la contrepartie transférée, du montant des intérêts minoritaires dans la filiale acquise et de la juste valeur de l'éventuelle participation auparavant détenue par le Groupe dans la filiale acquise sur la valeur nette des montants de éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel à la date d'acquisition.

Dans le cas où, après réévaluation, les éléments identifiables de l'actif net attribuables au Groupe dépassent le coût de l'acquisition, la différence est constatée dans le Compte de résultat consolidé comme un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

6.3. Conversion des devises

(a) Devise fonctionnelle et devise de présentation

Les éléments inclus dans les États financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise utilisée dans leur environnement économique respectif (« devise fonctionnelle »).

La devise fonctionnelle de la société-mère et des filiales chypriotes est l'euro (EUR), celle des filiales ukrainiennes la hryvnia (UAH).



La devise de présentation des États financiers consolidés est l'euro (EUR).

(b) Transactions en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant de l'exécution de ces transactions et de la conversion en devise fonctionnelle au jour de clôture des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont enregistrés en produits et charges financiers au compte de résultat, à l'exception des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

Les prêts intra-groupe à long terme accordés à une société étrangère et dont aucun remboursement n'est prévu ou probable dans un avenir proche sont classés en investissement net dans la société étrangère.

Si une filiale ayant le statut de société étrangère rembourse un prêt d'investissement net sans que cela n'entraîne de variation proportionnelle du pourcentage de participation de la société-mère, l'écart de conversion cumulé n'est pas reclassé des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

(c) Conversion des États financiers exprimés en devise étrangère

Les comptes de résultat et les bilans de toutes les entités du Groupe qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation (aucune n'ayant pour monnaie celle d'une économie hyper-inflationniste au 30 juin 2017) sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- les actifs et les passifs du bilan sont convertis au taux de change de la date de clôture ;
- les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction considérée (pour des raisons pratiques, le Groupe convertit les éléments de produits et de charges de chaque période présentée dans les états financiers en appliquant le taux de change moyen calculé au cours de la période comptable correspondante, si le résultat de la conversion ainsi réalisée se rapproche raisonnablement de celui obtenu en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la conversion),
- les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres.

Le taux de change appliqué à la conversion des États financiers des filiales ukrainiennes est le suivant :

Taux de change pour 1 €	30 juin 2017		31 décembre 2016		30 juin 2016	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Hryvnia ukrainienne (UAH)	28,9731	29,7868	28,3116	28,4226	28,4989	27,5635
Dollar américain (USD)	1,0826	1,1413	1,1066	1,0453	1,1160	1,1090

Les taux utilisés pour la hryvnia et le dollar américain sont ceux qui sont en vigueur à la Banque nationale d'Ukraine (« BNU »).



Les écarts de change sur un élément monétaire faisant partie de l'investissement net de l'entité présentant les États financiers dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en compte de résultat lors de la sortie partielle ou totale de l'investissement net.

L'écart d'acquisition et les ajustements de la juste valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés en actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de change de clôture.

6.4. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées sont les écarts d'acquisition et les droits au bail. Elles ont été comptabilisées dans le cadre du processus de regroupement de sociétés.

Après sa première comptabilisation, l'écart d'acquisition est constaté à sa valeur initiale déduction faite du cumul des éventuelles dépréciations.

L'unité génératrice de trésorerie (UGT) retenue pour le test de dépréciation de l'écart d'acquisition correspond au segment opérationnel Ukraine.

Après leur première comptabilisation, les droits au bail sont constatés à leur valeur initiale déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements.

L'amortissement des droits au bail est calculé par la méthode linéaire, en utilisant la durée de vie résiduelle moyenne jusqu'au terme du contrat de location. Au 30 juin 2017, le terme résiduel moyen d'amortissement des droits au bail est de 5 ans.

6.5. Immobilisations corporelles

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses immobilisations corporelles situées en Ukraine. Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements.

Il sera procédé à une réévaluation avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas substantiellement de celle qui serait déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs immobilisés. Les coûts ultérieurement capitalisés comprennent les dépenses importantes engagées pour les améliorations et les remplacements qui allongent la durée de vie utile des actifs ou en augmentent la capacité de génération de revenus. Toutes les autres réparations et travaux de maintenance sont comptabilisés en résultat pendant l'exercice comptable sur lesquels ils sont supportés. La valeur nette des composants à durée de vie limitée qui ont été remplacés est retirée de l'immobilisation corporelle.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

- Bâtiments : 10 à 55 ans
- Machines et outillages : 5 à 30 ans



- Autres immobilisations corporelles : 3 à 30 ans

Les installations techniques sont composées de matériel de production agricole immobile, essentiellement les séchoirs et les nettoyeurs. Les machines et les véhicules incluent d'autres équipements agricoles mobiles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, semoirs, camions, etc.).

Leur durée d'utilité est réexaminée, et ajustée si nécessaire, à la clôture de chaque exercice. L'impact d'une variation par rapport à une estimation précédente est comptabilisé de manière prospective en changement d'estimation comptable.

La plus- ou moins-value réalisée sur la vente ou la cession d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est constatée dans le compte de résultat.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directement liés à la construction des immobilisations corporelles, y compris la valeur constatée de manière appropriée des frais généraux variables directement attribuables à leur construction. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. L'amortissement des immobilisations en cours commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés, c'est-à-dire à partir du moment où ils se trouvent dans le lieu et l'état qui leur sont nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction.

Lors de la vente ou de la sortie d'immobilisations réévaluées, l'écart de réévaluation subsistant dans la réserve de réévaluation est reclassé en report à nouveau. Aucun reclassement n'est effectué entre la réserve de réévaluation et le report à nouveau sauf lorsqu'une immobilisation est décomptabilisée.

6.6. Dépréciation des actifs non-financiers

Les actifs non-financiers autres que l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif, diminuée des frais de vente, et de sa valeur d'utilité. Aux fins d'évaluer la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus bas niveau auquel il est possible d'identifier des flux futurs distincts (unité génératrice de trésorerie).

Une dépréciation est constatée immédiatement dans le Compte de résultat consolidé, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

6.7. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont constatés lorsqu'une entité du Groupe devient partie aux dispositions contractuelles des instruments financiers. Les instruments financiers sont répartis entre les catégories suivantes :



- les actifs financiers et passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- les actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des instruments non dérivés qui sont désignés comme devant appartenir à cette catégorie ou ne sont classés dans aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non-courants, à moins que la direction n'entende les céder dans les douze (12) mois suivant la date de clôture ;
- prêts et créances : il s'agit des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, à moins que l'échéance ne soit postérieure de plus de douze (12) mois à la date de clôture (auquel cas, ils sont classés en actifs non-courants). Les prêts et créances sont classés dans les comptes clients et autres créances au bilan ;
- les autres passifs financiers.

La classification dépend de la nature et de la finalité des actifs financiers ou des passifs financiers et est déterminée au moment de la constatation initiale.

Les actifs financiers et passifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission des actifs financiers ou des passifs financiers (autres que les actifs financiers et passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat) sont ajoutés à ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, selon le cas, lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers constatés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La méthode du taux d'intérêt effectif permet de calculer le coût amorti d'un instrument financier et d'affecter les intérêts créditeurs au cours de la période considérée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus formant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers autres que les actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(a) Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances clients, qui ne portent aucun intérêt, sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les provisions pour créances douteuses sont constatées dans le Compte de résultat consolidé lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation de l'actif. La provision constatée se définit comme la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale.



Les créances clients dont le recouvrement est prévu dans un délai inférieur ou égal à un an (ou dans le cycle d'exploitation habituel des activités, si sa durée est supérieure) sont classées en actifs courants. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées en actifs non-courants.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des dépôts bancaires à vue et des autres placements à court terme très liquides assortis d'échéances initiales inférieures ou égales à trois (3) mois.

Pour les besoins de l'établissement de l'état des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis tel qu'indiqué ci-dessus et diminués des découverts bancaires.

(c) Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(d) Emprunts bancaires et autres dettes non-courantes

Les emprunts portant intérêt et les autres dettes non-courantes sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et le montant réglé ou remboursé est constatée au cours de la période des emprunts et comptabilisée en charges financières.

Les emprunts sont classés en passifs courants, à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel d'en différer le remboursement pendant au moins douze (12) mois après la date de clôture des comptes.

6.8. Agriculture

(a) Définitions

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe aux activités agricoles sont basées sur la norme IAS 41 « Agriculture ».

L'activité agricole se définit comme la transformation biologique d'actifs biologiques en produits agricoles ou en autres actifs biologiques.

Le Groupe classe les actifs biologiques en deux catégories : cultures dans les champs et bétail.

Les produits agricoles sont les produits de la récolte des actifs biologiques du Groupe et des produits tirés de l'élevage, à savoir, soit des céréales récoltées, soit du lait, de la viande ou d'autres produits d'élevage.



Le Groupe comptabilise un actif biologique ou un produit agricole lorsqu'il contrôle l'actif sous l'effet des événements passés et qu'il est probable que les avantages économiques futurs procurés par l'actif reviennent au Groupe et que la juste valeur du coût de l'actif peut être mesurée de manière fiable.

(b) Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture à leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et la plus- ou moins-value en résultant portée au compte de résultat. Les coûts de vente comprennent l'ensemble des coûts nécessaires pour vendre les actifs, y compris ceux qui le sont pour les mettre sur le marché.

Les actifs biologiques sont évalués à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente des actifs évalués en appliquant un taux déterminé par le marché. L'objectif du calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus est de déterminer la juste valeur d'un actif biologique. La différence entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et les coûts de production totaux est affectée aux actifs biologiques détenus en stock à chaque date de clôture et traitée en ajustement de la juste valeur.

Compte tenu de la méthode précédente, les principaux groupes d'actifs biologiques sont enregistrés comme suit :

(i) Cultures dans les champs

La juste valeur des cultures dans les champs est déterminée à partir des flux de trésorerie actualisés découlant de la vente des récoltes, et assortie d'une provision constituée au titre des coûts à engager et des risques à supporter pendant les étapes restantes du processus de transformation.

La juste valeur des Actifs biologiques de culture est déterminée, en plus d'autres estimations, d'après les conditions météorologiques, la qualité des sols, le potentiel de croissance, les rendements, les conditions de récolte et l'évolution des prix.

Au 30 juin 2017, le Groupe avait identifié le marché principal de chaque type d'actif biologique de culture ; il en mesure la juste valeur en se fondant sur ce qui suit :

pour la détermination des prix

- Évaluation par la Direction des futurs prix à la date de la récolte, rapprochés du prix FOB ukrainien ou des prix ajustés sur les marchés occidentaux, à la date de clôture du bilan. Ces prix ont été réduits des coûts de livraison FOB et des coûts de transport.

pour la détermination des rendements

- Évaluation par la Direction des rendements futurs des récoltes à partir des données les plus pertinentes et les plus récentes tirées d'études de récolte effectuées dans les champs.

Étant donné la nature de ces paramètres entrants, la juste valeur des actifs biologiques est classée au Niveau 3 défini par la norme IFRS 13. Tout changement d'une de ces évaluations peut se traduire par la constatation de changements importants des justes valeurs dans le compte de résultat.

(ii) Animaux d'élevage



La juste valeur des animaux d'élevage est déterminée à partir du prix de marché des animaux d'élevage d'âge similaire, de leur race et de leur valeur génétique. Le bétail, dont le prix ou la valeur déterminés sur le marché ne sont pas connus et dont les autres estimations de la juste valeur sont clairement considérées comme n'étant pas fiables, est comptabilisé à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente d'actifs évalués en appliquant un taux avant impôt déterminé par le marché.

Les actifs biologiques sont constatés en tant qu'actifs à court terme ou actifs immobilisés en fonction de leur cycle d'exploitation par le Groupe.

(c) Produits agricoles

Les produits agricoles récoltés par le Groupe sont comptabilisés initialement au jour de la récolte à leur juste valeur diminuée des coûts de vente au moment de la récolte. Par la suite, ils sont comptabilisés en stocks en tant que « Produits agricoles » et valorisés à la valeur la plus faible de la juste valeur à la date de la récolte et de la valeur nette réalisable. Cette valorisation à la valeur réalisable nette est comptabilisée sous la forme d'une dépréciation de stock (« Variation de la juste valeur des produits finis », cf. Note 12).

La juste valeur des produits agricoles lors de la récolte et leur valeur nette réalisable sont déterminées à partir des prix réels moins les coûts de vente à la date de la récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

(d) En-cours (stocks d'en-cours)

Sont considérés comme des en-cours les coûts de préparation des sols qui, à la date de clôture, n'ont pas été semés (cas des semis de printemps en Ukraine : maïs, soja, tournesol, etc., valorisés au 31 décembre). Ces coûts de préparation des sols sont évalués sur la base des coûts historiques engagés par le Groupe.

6.9. Subventions publiques

Les subventions publiques non conditionnées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises.

Si une subvention publique est conditionnée, le Groupe l'enregistre en résultat lorsque les conditions relatives à son obtention sont réunies (subventions environnementales d'aide locale) et tant que l'aide reçue est constatée au passif (voir Note 6.12 (b)).



6.10. Stocks

(a) Matières premières et autres fournitures

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus faible du coût et de la valeur réalisable nette. Les coûts comprennent les matières premières et, le cas échéant, les charges directes de main-d'œuvre et les frais généraux supportés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût est calculé à partir de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur réalisable nette correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts à engager pour la mercatique, la vente et le distribution.

(b) Produits finis (produits agricoles)

Cf. note 6.8 (c) – Agriculture.

(c) En-cours

Cf. note 6.8 (d) – Agriculture.

6.11. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en fonds propres. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de nouvelles actions ou à l'exercice de nouvelles options sont imputés directement en capitaux propres en déduction de la prime d'émission, nette de tous les effets fiscaux.

6.12. Impôts courants et différés

(a) Régime fiscal général

La charge d'impôt courant est calculée sur la base des législations fiscales en vigueur totalement ou pratiquement à la date de clôture dans les pays où les sociétés du Groupe opèrent et génèrent un résultat taxable.

Le taux d'imposition applicable au 30 juin 2017 est de 33,33 % en France, 18 % en Ukraine (voir (b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine) et 12,5 % à Chypre.

À compter du 1er janvier 2019, en application de la législation française, le taux d'imposition des sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 Md€ baissera à 28 %.

L'impôt différé est déterminé sur la base du taux d'imposition et de la réglementation fiscale en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture et qui sont susceptibles d'être appliqués lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles découlant de l'écart entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant dans les états financiers consolidés et la base fiscale correspondante dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement constatés pour toutes les différences temporelles imposables, et les actifs



d'impôts différés comptabilisés dans la mesure où existe un bénéfice imposable sur lequel peuvent s'imputer les différences temporelles déductibles.

Toutefois, l'impôt différé n'est pas constaté si, lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif à la date d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, cette transaction n'a pas d'implication pour le revenu comptable ou pour le revenu imposable.

L'impôt différé est comptabilisé en produit ou en charge au compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres, auquel cas, il est également enregistré en capitaux propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à la fin de chaque période comptable et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que les bénéfices imposables soient suffisants pour permettre la réalisation de tout ou partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque :

- le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés pour les actifs d'impôts courants et les passifs d'impôts courants ;
- le Groupe a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément ;
- Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale au cours de chaque période future durant laquelle il est prévu de régler ou de récupérer des passifs et des actifs d'impôts différés d'un montant significatif.

(b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine

En Ukraine, une société est automatiquement considérée comme un producteur agricole si au moins 75 % de ses revenus de l'année fiscale précédente proviennent de la vente de produits agricoles. Dans ce cas, une entreprise agricole bénéficie de dispositions fiscales spécifiques.

Depuis le 1er janvier 2017, le régime de TVA privilégié applicable aux entreprises agricoles est abrogé. Pour en savoir plus, se reporter aux États financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Impôt sur les sociétés : les entreprises agricoles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des sociétés mais à un impôt foncier qui est calculé sur la base d'un pourcentage de la valeur des terrains servant à la production agricole. Les coûts apparentés correspondants sont classés dans le poste « Coût des ventes ».

Parmi les 25 entités juridiques contrôlées par le Groupe en Ukraine au 30 juin 2017, 13 sont impliquées dans la production agricole et éligibles aux dispositions fiscales spécifiques réservées en 2017 aux entreprises agricoles d'Ukraine.



7. Information sectorielle

Le Groupe compte un segment opérationnel en Ukraine, composé de 25 personnes juridiques exploitant environ 120 000 hectares de terres cultivées.

8. Immobilisations incorporelles et droits au bail

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur nette			
	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total
31 décembre 2015	33 963	6 398	407	40 768	-	(2 597)	(249)	(2 846)	33 963	3 801	158	37 922
Variation de périmètre*	3 021	-	-	3 021	-	-	-	-	3 021	-	-	3 021
Acquisitions	-	-	195	195	-	-	-	-	-	-	195	195
Amortissements	-	-	-	-	-	(732)	(59)	(791)	-	(732)	(59)	(791)
Écart de conversion	(92)	(495)	(19)	(606)	-	204	8	212	(92)	(291)	(11)	(394)
Cessions	-	-	(3)	(3)	-	-	3	3	-	-	-	-
Cession d'actifs détenus en vue de la vente	(33)	(94)	(3)	(130)	-	94	1	95	(33)	-	(2)	(35)
31 décembre 2016	36 859	5 809	577	43 245	-	(3 031)	(296)	(3 327)	36 859	2 778	281	39 918
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	22	22	-	-	-	-	-	-	22	22
Amortissements	-	-	-	-	-	(277)	(28)	(305)	-	(277)	(28)	(305)
Écart de conversion	(198)	(266)	(19)	(483)	-	150	6	156	(198)	(116)	(13)	(327)
Cessions	-	-	(1)	(1)	-	-	1	1	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30 juin 2017	36 661	5 543	579	42 783	-	(3 158)	(317)	(3 475)	36 661	2 385	262	39 308

(*) Écart d'acquisition découlant de l'acquisition de Tornado (cf. États financiers consolidés au 31 décembre 2016, Note 2.1)

Au 30 juin 2017, le Groupe n'a identifié aucun indicateur de dépréciation.



9. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette			
	Bâtiments	Machines agricoles et autres	En cours et préparations	Total	Bâtiments	Machines agricoles et autres	Total	Bâtiments	Machines agricoles et autres	En cours et préparations	Total
31 décembre 2015	16 056	26 889	151	43 096	-	(26)	(26)	16 056	26 863	151	43 070
Variation de périmètre	729	3	-	732	-	-	-	729	3	-	732
Acquisitions	230	1 718	155	2 103	-	-	-	230	1 718	155	2 103
Amortissements	-	-	-	-	(1 269)	(6 030)	(7 299)	(1 269)	(6 030)	-	(7 299)
Écart de conversion	(1 255)	(2 085)	(11)	(3 351)	5	23	28	(1 250)	(2 062)	(11)	(3 323)
Cessions	(9)	(141)	(1)	(151)	1	56	57	(8)	(85)	(1)	(94)
Autres mouvements	207	(171)	(36)	-	(89)	89	-	118	(82)	(36)	-
Cession d'actifs détenus en vue de la vente	(831)	(336)	(5)	(1 172)	97	62	159	(734)	(274)	(5)	(1 013)
31 décembre 2016	15 127	25 877	253	41 257	(1 255)	(5 826)	(7 081)	13 872	20 051	253	34 176
Acquisitions	283	2 921	220	3 424	-	-	-	283	2 921	220	3 424
Amortissements	-	-	-	-	(611)	(2 700)	(3 311)	(611)	(2 700)	-	(3 311)
Écart de conversion	(702)	(1 271)	(15)	(1 988)	74	342	416	(628)	(929)	(15)	(1 572)
Cessions	(48)	(37)	-	(85)	3	18	21	(45)	(19)	-	(64)
Autres mouvements	82	318	(116)	284	(1)	(62)	(63)	81	256	(116)	221
30 juin 2017	14 742	27 808	342	42 892	(1 790)	(8 228)	(10 018)	12 952	19 580	342	32 874

Au 30 juin 2017, la valeur nette totale des immobilisations corporelles acquises au travers de contrats de location-financement s'élevait à 2,7 millions d'€ (31 décembre 2016 : 0,7 million d'€).

La valeur nette comptable des actifs corporels nantis au 30 juin 2017 s'élève à 12 608 k€ (4 675 k€ sur les bâtiments et 7 933 k€ sur les machines agricoles et d'autres immobilisations corporelles).



10. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	<u>Non courant</u>		<u>Courant</u>		<u>Total</u>
	<u>Filiales non-consolidées</u>	<u>Autres immobilisations financières</u>	<u>Dépôts à terme</u>	<u>Autres immobilisations financières</u>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	
31 décembre 2015	97	148	15 168	1 005	16 418
Variation de périmètre	-	(176)	-	-	(176)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	218	5 175	-	5 393
Cession d'immobilisations financières	-	(45)	(17 349)	(924)	(18 318)
Autres mouvements	-	3	-	-	3
Variation de taux de change	(5)	-	(1 022)	(81)	(1 108)
Amortissements	(7)	-	-	-	(7)
Cession d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	(39)	-	(39)
31 décembre 2016	85	148	1 933	-	2 166
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	118	10 304	-	10 314
Cession d'immobilisations financières	-	-	(11 040)	-	(10 932)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variation de taux de change	(3)	-	(111)	-	(114)
Amortissements	(3)	-	-	-	(3)
30 juin 2017	79	266	1 086	-	1 431

(1) Les filiales non-consolidées incluent 8,96 % des actions d'Agro-Farme, acquise en mars 2013, et 10 % des actions d'Agropervomaisk, acquise en 2008.

(2) Les « Autres immobilisations financières » correspondent principalement à un dépôt fait auprès d'un intermédiaire financier spécialisé, dans le cadre d'un contrat de liquidité concernant des transactions sur l'action AgroGeneration sur le marché Alternext du NYSE Euronext. Ce contrat est en place depuis le 1er mars 2010, date à laquelle la valeur AgroGeneration a été admise sur le marché Alternext. Il est conforme au code d'éthique de l'AFEI approuvé par l'AMF par la décision du 11 septembre 2006.

Le montant alloué à ce contrat de liquidité est de 800 k€ au 30 juin 2017. Au cours du premier semestre 2017, et dans le cadre de l'exercice du contrat de liquidité, 860 000 titres ont été achetés au prix moyen de 0,38 €, et 1 120 000 titres ont été vendus au prix moyen de 0,40 €.



Au 30 juin 2017, la situation du contrat est la suivante :

- en tout, le Groupe détenait 354 500 actions pour un montant total de 181 k€ (0,51 €/action) en vertu de son contrat de liquidité.
- Les liquidités disponibles en vertu de ce contrat s'élevaient à 246 k€ (elles sont présentées dans les « Autres actifs financiers » dans l'état ci-dessus).

(3) Au 30 juin 2017, le montant se décomposait en 1 061 k€ de dépôts à terme et 25 k€ de produits d'intérêts courus sur ces derniers.

Tous les dépôts à terme des filiales ukrainiennes sont mis en nantissement de passifs au titre des contrats de prêt conclus avec Alfa-Bank Ukraine (cf. Note 15). Ils peuvent être retirés après remboursement des tranches de prêts correspondantes et sont classés en « Actifs financiers (courants) ».

(4) Au 31 décembre 2015, les autres actifs financiers sont présentés par lettre de crédit.

11. Stocks

(en milliers d'euros)	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Matières premières et autres	5 141	(65)	5 076	4 579	(68)	4 511
Stock d'encours	430	-	430	7 702	-	7 702
Produits agricoles	638	(118)	520	13 030	-	13 030
Total	6 209	(183)	6 026	25 311	(68)	25 243

Les matières premières et autres fournitures correspondent aux intrants à utiliser dans la campagne agricole 2017-2018, y compris les achats de semis, d'engrais, de carburant, de pièces détachées et de produits d'autres fournisseurs. Les **encours** incluent les coûts accumulés avant les semis.

Au 30 juin 2017, le stock de **produits agricoles**, qui représente 520 k€, se compose principalement de 4 358 tonnes de céréales provenant de la récolte de 2016 (77 783 tonnes au 31 décembre 2016).

L'amortissement représente la perte de valeur des stocks, évalués à la valeur réalisable nette à la date de clôture.

Au 30 juin 2017, les produits finis ne sont pas nantis (8 223 k€, soit 50 431 tonnes de produits finis ont été nantis pour la ligne de crédit court terme au 31 décembre 2016)).



12. Actifs biologiques

(en milliers d'euros)	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur
Non courant						
Cultures dans les champs	-	-	-	-	-	-
Animaux d'élevage	104	(33)	71	77	(25)	52
Total actifs biologiques non-courants	104	(33)	71	77	(25)	52
Courant						
Cultures dans les champs	39 347	13 160	52 507	8 071	3 714	11 785
Animaux d'élevage	134	(8)	126	130	(31)	99
Total actifs biologiques courants	39 481	13 152	52 633	8 201	3 683	11 884
TOTAL ACTIFS BIOLOGIQUES	39 585	13 119	52 704	8 278	3 658	11 936

Les actifs biologiques du Groupe sont des céréales et des plantes oléagineuses, qui sont déjà plantées au 30 juin 2017 pour être récoltées au cours du second semestre 2017 en Ukraine. Ils incluent également le bétail, formé de vaches à viande et d'autres bovins.

Les actifs biologiques du Groupe sont mesurés à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés et relèvent du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur (pour plus de détails, cf. Note 6.8). À la date de clôture du bilan, la juste valeur des **cultures sur pied** est déterminée sur la base de la surface plantée et des intrants inobservables significatifs suivants au 30 juin 2017 :

- Prix des cultures
- Rendement des cultures (tonnes par hectare)
- Coûts de production anticipés

	30 juin 2017				31 décembre 2016			
	Surface cultivée (en hectares)	Rendement moyen (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)	Surface cultivée (en hectares)	Rendement moyen (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)
Blé d'hiver	29 642	5,2	123	15 555	30 233	4,6	128	7 236
Orge d'hiver	4 382	4,1	117	1 732	4 381	5,2	118	1 080
Colza d'hiver	4 013	2,6	355	3 350	7 316	2,4	375	3 469
Orge de printemps	4 208	3,8	125	1 517				
Maïs	9 280	7,3	122	5 644				
Tournesol	30 277	2,2	294	14 992				
Pois	13 361	2,5	182	4 793				
Pois chiche	2 202	1,2	492	1 044				
Soja	6 586	2,3	308	3 426				
Autres	1 173			454				
TOTAL	105 124			52 507	41 930			11 785



Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2017 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 277 k€.

Les intrants inobservables significatifs utilisés dans la mesure de la juste valeur du **bétail** sont les suivants :

- Nombre moyen de têtes et poids moyen
- Entrées futures attendues procurées par le bétail

Le tableau suivant représente les mouvements d'actifs biologiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le premier semestre 2017 :

(en milliers d'euros)	Cultures	Animaux d'élevage	TOTAL
Valeur comptable au 31 décembre 2015	14 296	386	14 682
Actifs biologiques courants	14 296	195	14 491
Actifs biologiques non-courants	-	191	191
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	6 793	-	6 793
Coûts engagés sur la période	41 541	377	41 918
Variation de stocks liée à la récolte	(70 231)	(489)	(70 720)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	22 276	(94)	22 182
Dépréciation des actifs biologiques	(835)	-	(835)
Actifs détenues en vue de la vente	(453)	-	(453)
Écart de conversion	(1 602)	(29)	(1 631)
Valeur comptable au 31 décembre 2016	11 785	151	11 936
Actifs biologiques courants	11 785	99	11 884
Actifs biologiques non-courants	-	52	52
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	7 702	-	7 702
Coûts engagés sur la période	25 894	83	25 977
Variation de stocks liée à la récolte	(21)	(33)	(54)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	9 930	4	9 934
Dépréciation des actifs biologiques	(913)	-	(913)
Réévaluation de ZACH et VYB	(24)	-	(24)
Écart de conversion	(1 846)	(8)	(1 854)
Valeur comptable au 30 juin 2017	52 507	197	52 704
Actifs biologiques courants	52 507	126	52 633
Actifs biologiques non-courants	-	71	71

Au 30 juin 2017, 48 778 k€ (soit 98 077 ha) d'actifs biologiques ont été nantis pour la ligne de crédit court terme (contre 11 785 k€, soit 41 930 ha, au 31 décembre 2016) (cf. Note 15).



13. Clients et autres créances

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Créances clients	99	341
Avances versées (1)	1001	133
Autres créances	753	817
Créances sociales et fiscales (hors créances de TVA)	408	498
Créances de TVA (2)	4 507	1 104
Charges constatées d'avance	55	29
Clients et autres créances	6 823	2 922

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Devise :		
Libellé en EUR	134	151
Libellé en USD	6	500
Libellé en UAH	6 683	2 271
Clients et autres créances	6 823	2 922

L'exposition maximale au risque représenté par les créances à la date de clôture du bilan correspond à la juste valeur de chaque classe de créances mentionnée ci-dessus. Le Groupe n'a pas de collatéral pour couverture.

(1) Les avances versées correspondent à des prépaiements auprès des fournisseurs d'intrants pour la récolte de 2017.

(2) Les créances de TVA se décomposent pour l'essentiel en:

4 413 k€ représentant la TVA déductible des entités ukrainiennes reçue lors des achats.

88 k€ se rapportant à la TVA déductible d'AgroGeneration SA.

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Disponibilités	3 300	3 130
Valeurs de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 300	3 130



Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies ci-dessous au 30 juin 2017 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Trésorerie et équivalents de trésorerie		Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Devise :				
Libellé en EUR		200		135
Libellé en USD		2 892		891
Libellé en UAH		208		2 104
Total		3 300		3 130

15. Emprunts

(en milliers d'euros)	30 juin 2017					31 décembre 2016					
	Non courant	Courant			TOTAL	Non courant	Courant			TOTAL	
		Emprunts	Emprunts	Intérêts			Total	Emprunts	Emprunts		Intérêts
OSRANE	(1)	3 219	3 678	1 173	4 851	8 070	5 141	3 375	1 187	4 562	9 703
Obligations Konkur		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location financiers	(2)	1 231	965	-	965	2 196	217	329	-	329	546
Emprunts bancaires	(3)	-	34 886	480	35 366	35 366	-	30 840	461	31 301	31 301
Autres dettes financières	(4)	-	2 471	413	2 884	2 884	-	2 976	360	3 336	3 336
Total emprunts		4 450	42 000	2 066	44 066	48 516	5 358	37 520	2 008	39 528	44 886

(1) Au 30 juin 2017, le coût amorti des OSRANE s'élève à 6,9 M€ et les charges d'intérêts à 1,17 M€.

(2) Les paiements des locations courants et non courants sont comptabilisés à la valeur présente des paiements de locations minimaux futurs (cf. Note 25.2).

(3) Les emprunts bancaires incluent les emprunts souscrits auprès d'Alfa-Bank Ukraine (30,6 M€) et de la BERD (4,3 M€).

Dans le cadre des emprunts auprès d'Alfa-Bank Ukraine, le Groupe a mis en nantissement une partie de ses actifs courants et actifs immobilisés, en particulier :

- certaines des immobilisations (Bâtiments et Machines agricoles ; cf. Note 9),
- dépôts à court terme (cf. Note 10),
- certains des actifs biologiques (cf. Note 12),
- des participations dans des filiales en Ukraine et à Chypre,
- une partie des stocks (cf. Note 11).



Les actions dans les filiales Marrimore, AJU, AFU et UCD ont été remises en nantissement au bénéfice de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) dans le périmètre de la convention de financement signée en 2011.

Conformément à la convention signée le 29 septembre 2011, la BERD a obtenu 850 000 bons de souscription d'actions (BSA) qui lui donnent droit à 850 000 actions supplémentaires ayant un prix d'exercice de 2,05 € ;

les actions de Harmelia, Wellaxo, Zeanovi, Azent et HAR, BAR, DON, NST, POD, AgroDom, LAN, UNA, APK, AGG UA, Tornado, AGZ, BUR sont nanties au profit d'Alfa-Bank Ukraine en application de l'accord de prêt.

Les prêts accordés par Alfa-Bank Ukraine et la BERD sont soumis à des covenants, dont certains ne sont pas observés par le Groupe. Le prêt octroyé par la BERD était classé à court terme au 30 juin 2017.

(4) Les autres dettes financières consistent en des emprunts auprès d'un investisseur privé (1,7 M€) et de la partie liée Konkur (0,75 M€).

Les échéances des emprunts à court et à long terme sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2018	2019	2020	2021 et après	Total
OSRANE	4 851	3 219	-	-	8 070
Obligations Konkur	-	-	-	-	-
Contrats de location financiers	965	662	513	56	2 196
Emprunts bancaires	35 366	-	-	-	35 366
Autres dettes financières	2884	-	-	-	2 884
Total emprunts	44 066	3 881	513	56	48 516

Détail des emprunts à taux variable et des emprunts à taux fixe (hors intérêts) :

(en milliers d'euros)	30 juin 2017		31 décembre 2016		
	Variable	Fixe	Variable	Fixe	
OSRANE	-	6 897	-	-	8 516
Emprunts bancaires	4 266	30 620	5 323	-	25 517
Contrats de location financiers	482	1 714	401	-	145
Autres dettes financières	-	2 471	-	-	2 976
Total emprunts	4 748	41 702	5 724	-	37 154

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les monnaies suivantes :

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Devise :		
EUR	8 860	9 703
USD	39 656	35 183
Total emprunts	48 516	44 886



Les taux d'intérêt moyens du Groupe, ventilés par devise, sont les suivants :

Devise	30 juin 2017	31 décembre 2016
EUR	8,4 %	8,0 %
USD	12,5 %	12,7 %

16. Capital social

	<u>Capital social en euros</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prime d'émission en euros</u>
31 décembre 2015	4 925 469	98 509 388	168 954 596
Autres actions émises (remboursement d'OSRANE)	83 203	1 664 060	694 697
31 décembre 2016	5 008 672	100 173 448	169 649 293
Autres actions émises (remboursement d'OSRANE)	18 512	370 240	159 488
30 juin 2017	5 027 184	100 543 688	169 808 781

Instruments en circulation au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 317 833	1 317 833
BSA BERD	850 000	850 000
OSRANE (1)	588 251	120 003 204
BSA Konkur	1 379 487	2 519 544
Actions gratuites	295 000	295 000
Total nombre d'actions supplémentaires potentielles		125 092 121

(1) Le nombre d'actions supplémentaires potentielles OSRANE est calculé à raison de 204 actions par OSRANE (nombre maximal remboursable au 30 juin 2017).



17. Provisions

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour risques et charges	Total
31 décembre 2015	-	-	-
Dotation	49	490	539
Reprise (utilisée)	-	-	-
Reprise (non utilisée)	-	-	-
Changement de périmètre	-	-	-
Autres changements	-	-	-
Écart de conversion	-	-	-
31 décembre 2016	49	490	539
Dotation	-	21	21
Reprise (utilisée)	-	-	-
Reprise (non utilisée)	(40)	(11)	(51)
Changement de périmètre	-	-	-
Autres changements	-	-	-
Écart de conversion	(1)	-	(1)
30 juin 2017	8	500	508

La direction suit au plus près les litiges (notamment fiscaux) et en évalue les risques.

Au 30 juin 2017, le Groupe a constitué une provision de 0,47 M€ pour les risques fiscaux encourus par les sociétés chypriotes du Groupe.

Au 30 juin 2017, le Groupe n'est exposé à aucun autre litige significatif.

Pour plus de précisions sur les risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal, se reporter à la Note 3.2.

18. Fournisseurs et autres créditeurs courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Fournisseurs	11 620	2 435
Avances reçues	7 197	477
Dettes fiscales et sociales	1 473	1 741
Dettes de TVA	58	755
Produits constatés d'avance	-	57
Autres dettes (1)	3 909	830
Dettes sur l'acquisition de filiales	1 279	2 653
Fournisseurs et autres créditeurs courants	25 536	8 948

(1) Les Autres dettes incluent 3 525 k€ de dettes pour exploitation des terres



Les Dettes fournisseurs et autres dettes sont libellées dans les monnaies suivantes :

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Devise :		
Libellé en EUR	1 398	1 077
Libellé en USD	8 996	4 425
Libellé en UAH	15 142	3 446
Fournisseurs et autres crédeurs courants	25 536	8 948

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit conformément à la norme IFRS 7 :

Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 30 juin 2017

(en milliers d'euros)	Comptabilisés au coût amorti	Comptabilisés à la juste valeur		Valeur comptable totale au 30 juin 2017	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
		par le biais du compte de résultat	en capitaux propres			Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibles	Niveau 2 : valorisation basée sur des données de marché observables	Niveau 3 : valorisation basée sur des données de marché observables
Actifs								
Immobilisations financières								
Titres des filiales non-consolidées			79	79	79			
Autres immobilisations financières	12	254		266	12	254		
Actifs financiers courants								
Dépôts à terme		1 086		1 086		1 086		
Autres immobilisations financières								
Clients et autres créances	852			852	852			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 300		3 300		3 300		
Passifs								
OSRANE	(8 070)			(8 070)	(8 070)			
Emprunts et dettes financières (courants et non-courants)	(35 366)			(35 366)	(35 366)			
Location-financement (courants et non-courants)	(2 196)			(2 196)	(2 196)			
Autres dettes financières	(2 884)			(2 884)	(2 884)			
Fournisseurs et autres crédeurs courants	(16 808)			(16 808)	(16 808)			



Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur			Valeur comptable totale au 31 décembre 2016	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
	Comptabilisés au coût amorti	par le biais du compte de résultat	en capitaux propres	Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibilités			Niveau 2 : valorisation basée sur des données de marché observables	Niveau 3 : valorisation basée sur des données de marché observables	
	<i>Note</i>								
Actifs									
Immobilisations financières	<i>10</i>								
Titres des filiales non-consolidées			85	85	85				
Autres immobilisations financières		12	97	109	12	97			
Actifs financiers courants	<i>10</i>								
Dépôts à terme			1 972	1 972		1 972			
Autres immobilisations financières									
Clients et autres créances	<i>13</i>	1 158		1 158	1 158				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>14</i>		3 130	3 130		3 130			
Passifs									
OSRANE	<i>15</i>	(9 703)		(9 703)	(9 703)				
Emprunts et dettes financières (courants et non-courants)	<i>15</i>	(31 301)		(31 301)	(31 301)				
Location-financement (courants et non-courants)	<i>15</i>	(546)		(546)	(546)				
Autres dettes financières	<i>15</i>	(3 336)		(3 336)	(3 336)				
Fournisseurs et autres créditeurs courants	<i>18</i>	(8 891)		(8 891)	(8 891)				

20. Produits provenant des activités d'exploitation ordinaires

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016
Produits agricoles (1)	11 146	3 580
Services et autres (2)	283	248
Total chiffre d'affaires des activités poursuivies	11 429	3 828

(1) Au cours du premier semestre 2017, AgroGeneration a vendu 65 952 tonnes de céréales et de plantes oléagineuses.

(2) Les services consistent principalement en des activités de séchage, d'entreposage et de chargement de céréales pour des tiers.



21. Coûts fonctionnels / coûts par nature

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre</u> 2017	<u>Premier semestre 2016</u>
Coûts des ventes	(10 920)	(2 930)
Frais généraux & administratifs	(5 595)	(4 529)
Charges par fonction	(16 515)	(7 459)
Achats matières premières, services et locations	(8 236)	(3 411)
Charges de personnel	(2 549)	(1 633)
Amortissements	(1 798)	(1 322)
Juste valeur et ajustement des dépréciations (pour marchandises vendues)	(3 314)	(367)
Autres charges	(618)	(726)
Charges par nature	(16 515)	(7 459)

En moyenne, au premier semestre 2017, le Groupe comptait 1 402 salariés.

22. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2017</u>	<u>Premier semestre 2016</u>
Produits de cession des immobilisations	31	25
Reprise de provision pour risques et charges	40	-
Subventions d'investissement	193	426
Autres produits	56	602
Autres produits	320	1 053
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(93)	(35)
Provision pour risques et charges	-	(350)
Résultat net (perte) de la cession de participations (1)	(741)	-
Autres charges	(945)	(786)
Autres charges	(1 779)	(1 171)
Autres produits et charges opérationnels	(1 459)	(118)

(1) Renvoie à la cession des sociétés ZACH et VYB (cf. Note 2.1)



23. Résultat financier net

(en milliers d'euros)

		<u>Premier semestre 2017</u>	<u>Premier semestre 2016</u>
Coût d'emprunt	(1)	(3 422)	(3 850)
Gains et pertes de change		8	(133)
<i>Différences de change réalisées</i>	(2)	(440)	615
<i>Différences de change latentes</i>	(3)	448	(748)
Autres		(155)	205
Résultat financier net		(3 569)	(3 778)

Charges d'intérêts

(1) Les intérêts sont pour l'essentiel composés de :

751 k€ d'intérêts sur OSRANE

2 354 k€ d'intérêts sur emprunts bancaires.

Gains et pertes de change

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2017 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains et en euros. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

En raison de l'impact de la situation politique actuelle sur la volatilité de la hryvnia ukrainienne (cf. Note 3.3), le taux de change hryvnia ukrainienne/USD a fluctué pendant l'exercice annuel, passant de 27,1909 UAH/USD au 31 décembre 2016 à 26,10 UAH/USD au 30 juin 2017.

(2) Gains et pertes de change réalisés (montant net : perte de 440 k€) enregistrés par le Groupe au premier semestre 2017 sous l'effet de la variation du taux de change entre la date à laquelle le passif/l'actif a été constaté et celle à laquelle le passif a été réglé ou l'actif réalisé.

(3) Gains et pertes de change latents enregistrés par le Groupe au premier semestre 2017 en raison de la conversion de l'ensemble des postes monétaires des entités ukrainiennes et des sociétés de portefeuille (pour l'essentiel des prêts bancaires et des prêts intra-groupe) de la monnaie fonctionnelle (en général l'USD) en monnaie fonctionnelle (UAH et EUR, respectivement). La perte de change latente se décomposait comme suit :

- 1 916 k€ de perte de change latente liée aux prêts bancaires et aux autres dettes ;
- 1 468 k€ de perte de change latente liée aux prêts intra-groupe, charges d'intérêts sur prêts et autres dettes ICO entre entités ukrainiennes, chypriotes et françaises ;

On notera que certains prêts intra-groupes sont classés en investissement net (cf. Note 6.3 (b)) pour lesquels la perte de change latente (3 048 k€) est comptabilisée directement en capitaux propres.



24. Résultat par action

Le bénéfice d'exploitation par action de base est calculé en divisant :

- le bénéfice d'exploitation net, part du groupe,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice financier.

Le bénéfice d'exploitation dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net part du groupe, en tenant compte des instruments dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de tous les instruments potentiellement dilutifs en actions ordinaires.

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre</u> <u>2017</u>	<u>Premier</u> <u>semestre 2016</u>
Résultat net consolidé - part du groupe	(305)	233
Effet lié à la dilution	-	-
Résultat net consolidé après effet de la dilution	(305)	233
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	221 189 667	225 805 236
Effet dilutif potentiel	-	69 944
Nombre moyen d'actions après dilution	221 189 667	225 875 180
Résultat net - part du groupe par actions (euros)	(0,00)	(0,00)
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros)	(0,00)	(0,00)

Au cours du premier semestre 2017, les actions ordinaires issues de la conversion potentielle des stock-options, des bons de souscription d'actions ou des BSPCE ne sont pas incluses dans le calcul dans la mesure où elles sont anti-dilutives.

25. Engagements

25.1. Engagements financiers

Les engagements du Groupe portant sur l'endettement et les instruments financiers sont évoqués dans la Note 15.

25.2. Engagements liés aux activités d'exploitation

Les actifs non courants acquis au travers de contrats de location-financement sont comptabilisés en actifs, et les passifs se rapportant à leur financement constatés dans le bilan consolidé.



Au 30 juin 2017, 2 649 k€ de paiements de locations minimaux futurs dus au titre de contrats de location-financement portaient sur les machines et les véhicules agricoles. Les actifs totaux acquis au titre de contrats de location-financement et comptabilisés dans les actifs consolidés s'élevaient à 2,7 M€ au 30 juin 2017 (31 décembre 2016 : 0,7 million d'€).

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Loyers futurs		
À moins d'1 an	1 218	418
De 1 à 5 ans	1 431	268
Au-delà de 5 ans	-	-
Total des loyers futurs minimums	2 649	686
Moins frais financiers	(453)	(140)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	2 196	546

26. Transactions avec des parties liées

Les opérations importantes entreprises au cours de la période et les soldes restants au 30 juin 2017 avec des parties ayant une influence importante sur le Groupe sont les suivants :

kEUR	30 juin 2017		Premier semestre 2017		31 décembre 2016		Premier semestre 2016	
	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES
Groupe SigmaBleyzer : diverses entités sous contrôle commun								
Frais de gestion	-	(63)	-	(143)	-	(115)	-	(110)
Services stratégiques	-	-	-	(41)	45	(102)	-	(135)
Location de locaux	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Paiement des frais de justice et charges fiscales	-	-	-	-	34	-	-	-
Prépaiements	-	-	-	-	324	-	-	-
Emprunts	-	(752)	-	-	-	(1099)	-	-
Intérêts sur emprunts	-	(37)	-	(60)	-	(132)	-	(58)
Safari Arms : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Services de sécurité	-	(446)	-	(524)	-	(625)	-	(502)
John Smorhun : membre de direction								
Services stratégiques	-	(26)	-	(433)	-	-	-	(239)
Cordial Consulting : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Services stratégiques	-	(11)	-	(58)	-	(24)	-	(45)
TOTAL	-	(1335)	-	(1260)	403	(2 097)	-	(1 090)



27. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont pleinement consolidées.

#	Nom	Nom pour consolidation	Siège social	Activité	30 juin 2017	31 décembre 2016
					% d'intérêt	% d'intérêt
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris (France)	Siège social	Entité consolidante	Entité consolidante
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
3	Haberly Properties Ltd (1)	Haberly	Nicosie (Chypre)	Société holding	-	100 %
4	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
5	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
6	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
7	Azent Limited Company	Azent	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
8	Zito Investments Limited (1)	Zito	Nicosie (Chypre)	Société holding	-	100 %
9	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
10	AgroGeneration Ukraine LLC	AGG UA	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
11	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev (Ukraine)	Société commerciale	100 %	100 %
12	AFT-Agro	AFT	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
13	Agroziom	AGZ	Soumy (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
14	APK Agroziom LLC (2)	AGZ	Soumy (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	-
15	Vinal Agro	VKD	Lviv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
16	Knyazhi Lany (VKL)	VZL	Lviv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
17	Zborivski Lany (VZB)	VZL	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
18	Agrodruzstvo Jervisovice Ukraine	AJU	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
19	Lishchynske	VLY	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
20	Agro Fund Terestchenko	AFT	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
21	APK Novy Stil LLC	NST	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
22	APK Donets LLC	DON	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
23	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
24	Zachepylivske LLC (3)	ZACH	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	-	100 %
25	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
26	APK Ukraina Nova LLC	APK	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
27	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
28	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
29	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
30	Lan LLC	LAN	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
31	Vybor LLC (3)	VYB	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	-	100 %
32	Harmelia Trading LLC	HAR	Kharkiv (Ukraine)	Société commerciale	100 %	100 %
33	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
34	Register LLC	Registre	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
35	Agroholding Tornado PC	Tornado	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %



- (1) Suite à la restructuration du Groupe engagée en janvier 2017, Zito Investments Limited et Haberly Properties ont été réunies respectivement à Harmelia Investments Limited et Marrimore Holdings Ltd et ont donc cessé d'exister en tant qu'entités juridiques distinctes.
- (2) Le 16 janvier 2017, le Groupe a constitué l'entité juridique APK Agroziom.
- (3) Le 15 mai 2017, le Groupe a cédé Vybor LLC et Zachepylivske LLC